



Paris, le 9 novembre 2007 - n° 313/D130

**Compte-rendu de la troisième réunion du groupe de travail
Indicateurs d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi
du 10 septembre 2007**

Présents :

Hélène ALEXANDRE	APEC
Patrick AUBERT	INSEE
Sébastien BERTHE	CNIDFF
Jean-Luc BIACABE	CCIP
Jean-Paul BLOUARD	UNEDIC
André BOSSARD	CERC
Michel CEZARD	INSEE
Pierre CONCIALDI	ACDC
Françoise CROUI GNEAN	LES ECHOS
Jean-Baptiste de FOUCAULD	IGF MIN ECONOMIE FINANCES EMPLOI
Etienne DEBAUCHE	DARES
Françoise DUSSERT	CNIS
Jacques FREYSSINET	CEE
Annie GAUVIN	ANPE
Jean-Pierre GUENANTEN	MNCP
Sylvie LAGARDE	INSEE
Christine LAGARENNE	DARES
Nadine LEGENDRE	CNIS
Pascal MARIANNA	OCDE
Odile MENNETEAU	MEDEF
René PADIEU	SFDS
Philippe PLASSART	LE NOUVEL ECONOMISTE
Séverin PRENE	CFDT
Nicolas PROKOVAS	CGT
Yvonick RENARD	MEDEF FIM
Marie REYNAUD	DARES
Sophie SAGLIO	CGT FO
Paul SANTELMANN	AFPA
Dominique THIEBAUT	CHALLENGES
Sylvette UZAN CHOMAT	FSU

Excusé :

Alberto LOPEZ

CEREQ

La réunion a été consacrée à deux auditions, celle de la Présidente de l'Ajef, accompagnée de deux membres de cette association, et celle d'un représentant de l'OCDE.

Au préalable, le groupe a accueilli Mme Sophie Saglio représentant le syndicat FO. Le groupe a pris acte de la décision de son président d'accepter la venue d'un chercheur du CNRS, Annie Kieffer, et de ne pas souhaiter qu'un doctorant suive les futures réunions du groupe de travail comme observateur. Le compte rendu de la dernière réunion a été adopté.

1- Audition de Françoise Crougneau, présidente de l'Association des journalistes économiques et financiers (Ajef), de Philippe Plassart et de Dominique Thiebaut, de l'Ajef

F. Crougneau a indiqué que, sur beaucoup de points, l'Ajef est d'accord avec l'Ajis. Elle a rappelé combien les chiffres de l'emploi et du chômage sont sensibles pour l'opinion publique et pour le personnel politique. Les journalistes économiques sont particulièrement attentifs aux données sur l'emploi qui caractérisent, comme le Pib, la vitalité économique d'un pays alors que les journalistes sociaux le sont davantage aux données sur le chômage. Au-delà de cette légère différence, l'ensemble des journalistes considèrent qu'une batterie de données permettrait de mieux cerner la réalité : ils souhaiteraient disposer : de données sur les différentes catégories de demandeurs d'emploi ; sur les motifs de sortie des listes de l'ANPE, en particulier les absences au contrôle et les radiations ; sur les différents types d'emploi (par exemple sur le développement éventuel des services à la personne, l'emploi dans les petites entreprises, l'emploi non marchand) ; sur le bouclage de la population active ; sur la perception du chômage par les ménages ; sur les heures travaillées. Ils souhaiteraient que les données des autres pays soit plus facilement accessibles pour réaliser des comparaisons internationales, qui sont de plus en plus importantes et nécessaires.

Ils estiment important que les marges d'erreur figurent dans les publications ainsi que les raisons des éventuelles révisions des données.

D'un point de vue pratique, les journalistes aimeraient que les données d'emploi et de chômage soient facilement accessibles sur internet en série longue sous format tableur.

S'agissant de la diffusion, les journalistes de l'Ajef estiment que les données doivent être diffusées de manière indépendante, sans l'intervention des « politiques », faute de quoi le risque est grand que le débat soit pollué et que des soupçons de manipulation existent. A cet égard, ils critiquent le fait que l'heure de publication des chiffres du chômage ait été récemment avancée de 8h45 à 19h la veille. Ils indiquent que, si cela permet au Ministre de s'exprimer au « 20heures » à la télévision, cela ne leur laisse pas le temps de travailler pour faire une présentation qui convienne. La présidente de l'Ajef estime que la crédibilité du chiffre mensuel du chômage en a été diminuée.

Par ailleurs, la Présidente s'est fait la porte parole de journalistes de l'association qui souhaitent que l'ensemble des producteurs des chiffres du chômage « apprennent à communiquer » après le « printemps calamiteux ».

L'Ajef signale enfin que l'association met en place des réunions avec des directions de Bercy pour permettre aux journalistes qui interviennent sur de nouveaux domaines d'approfondir leurs connaissances. Une initiative avec les directions statistiques pourrait s'envisager, en lien avec l'Ajis. Ph. Plassart souligne que les journalistes économiques et les statisticiens partagent le même souci de la crédibilité de leurs informations.

Le Président du groupe de travail souligne que les données administratives et les données d'enquête posent chacune des problèmes différents de fiabilité et que plus généralement les aspects déontologiques sont à examiner.

Une discussion s'est engagée sur les heures travaillées. Les heures rémunérées sont connues, avec difficulté, mais la connaissance des heures travaillées pose davantage de problèmes encore. Les informations proviennent soit des entreprises –et il s'agira d'heures rémunérées– soit des ménages – et il s'agira d'heures effectivement travaillées, mais il est difficile d'appréhender les modulations au cours de l'année, telles que les congés, la maladie...

Autre point discuté, la place des enquêtes d'opinion auprès des ménages, qui donnent aussi de l'information sur l'évolution du marché du travail. Ces enquêtes sont utilisées à l'Insee dans le cadre

du diagnostic conjoncturel d'ensemble, mais pas pour le chômage, car sur ce sujet la série reflète surtout l'information déjà transmise par les médias.

Sur la nécessité de disposer d'une batterie d'indicateurs, J. B. de Foucauld s'est demandé s'il fallait publier une récapitulation mensuelle ou trimestrielle de données déjà publiées, dans un contexte où il est normal qu'une source disponible soit immédiatement publiée.

Un participant est intervenu pour dire l'importance du bouclage de la population active.

Plusieurs participants ont souligné la difficulté de la communication télévisuelle, considérée comme très simpliste. Proposer des formations aux journalistes de la télévision serait une bonne idée mais difficile à mettre en pratique.

Selon un participant, une grande difficulté découle du fait que les données sortent de façon non coordonnée, en provenance de plusieurs organismes (Insee, Dares, Unedic, ANPE) alors qu'aux Etats-Unis, il existe une publication mensuelle qui rassemble les principaux chiffres d'emploi et de chômage.

Un autre membre du groupe estime que la qualité de l'emploi est un aspect très important des statistiques à fournir, ce qui est lié aux rémunérations. Les entrées en emploi et les sorties du chômage vers l'emploi sont aussi des éléments essentiels du diagnostic.

Un autre membre du groupe estime que les journalistes devraient « rendre visible » ce qui ne l'est pas.

F. Crouigneau pose le problème de l'arbitrage entre fiabilité et rapidité de publication : aux Etats-Unis, les données sont publiées très rapidement mais sont fortement révisées.

Le Président remercie les journalistes pour leur intervention et leur propose de tester auprès d'eux les futures propositions du groupe de travail.

2- Audition de Pascal Marianna, de l'OCDE

Après la présentation de P. Marianna, résumée dans le power point ci-joint, un membre du groupe de travail a posé la question du classement des personnes en formation. Dans l'enquête Emploi, ce sont les personnes qui se classent elles-mêmes en répondant aux questions du module BIT. Il n'est donc pas sûr que toutes les personnes interrogées aient le même comportement de réponse, ce qui entraîne donc une incertitude importante sur leur classement au regard du chômage, de l'emploi ou de l'inactivité (dépendant de la rupture ou non du contrat de travail, de la longueur de la formation...)

Un participant s'est étonné que le taux de chômage soit calculé par l'OCDE en rapportant le nombre de chômeurs au sens du BIT à la population active de 15 à 74 ans : En fait, entre 65 ans et 74 ans la plupart des personnes sont inactives et sont de ce fait exclues de la population active.

Plusieurs participants ont rappelé l'importance de l'inscription à l'ANPE. De plus en plus de chômeurs ne s'inscrivent plus à l'ANPE, ce qui est socialement inquiétant. C'est un élément à prendre en compte dans les statistiques. Dans l'enquête Emploi, pour être chômeur, il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'ANPE. Il faut être sans emploi, disponible et à la recherche active d'un emploi. Plusieurs critères peuvent être utilisés pour qualifier une recherche active : parmi elles, il n'y a pas seulement l'inscription à l'ANPE. Dans l'enquête Emploi, on dispose de l'information sur l'inscription du demandeur d'emploi, ce qui permet de distinguer les chômeurs au sens du BIT selon qu'ils sont inscrits ou non à l'ANPE. Un participant a demandé pourquoi ces données ne sont plus publiées : En fait, elles l'ont été dans un encadré de la dernière note de conjoncture de l'INSEE.

Le président a demandé à P. Marianna ce qu'il pensait de la pratique française de lier les sources d'enquêtes et les sources administratives (pour estimer un taux de chômage mensuel). Il est répondu que les difficultés actuelles montrent les limites de cet exercice, auquel aucun autre pays ne se livre. La question se pose alors de l'estimation d'un chômage au sens du BIT à un rythme mensuel pour la France. Les Etats-Unis ont une enquête Emploi mensuelle. Il en est de même de plusieurs pays du nord de l'Europe. Le Royaume Uni et les Pays Bas calculent des données mensuelles en faisant un lissage mensuel de données trimestrielles. L'Italie et l'Espagne n'ont pas de chiffre mensuel national. Eurostat le calcule pour eux. Le Portugal est dans le même cas.

Le cas de l'Allemagne est particulier : le taux de chômage est calculé à partir des données d'une enquête téléphonique mensuelle qui n'est pas l'enquête Emploi. Les données administratives ont un grand retentissement auprès du public car elles évoluent comme l'enquête téléphonique (mais de façon

différente de l'enquête Emploi). Dans ce pays, 92% des chômeurs recourent au service public de l'emploi. A terme cette enquête devrait être abandonnée au profit de l'enquête Emploi.

Le président du groupe pose la question de l'utilité d'un indicateur synthétique de chômage qui prendrait en compte à la fois le nombre de chômeurs et la pénibilité de la situation du chômeur, appréhendée par la durée du chômage. Cette orientation mérite une réflexion approfondie.

Un participant demande si l'OCDE a des indicateurs sur la qualité de l'emploi. P. Marianna répond qu'un bilan est fait périodiquement dans *Perspectives de l'emploi*. Une désagrégation de l'emploi par secteur, par niveau de salaire, selon la précarité de l'emploi est ainsi fournie. Les analyses de ces différents aspects sont menées séparément.

P. Marianna suggère au groupe d'approfondir les questions relatives à la sous utilisation de la main d'œuvre, dont le chômage n'est qu'une composante.

Un membre du groupe de travail demande que des informations sur les données administratives des autres pays (activité réduite éventuelle, indemnisation) soient communiquées au groupe. Elles le seront après la réunion.

Un autre participant demande si l'OCDE publie des données sur les minima sociaux, les taux d'indemnisation étant déjà disponibles. P. Marianna répond que le suivi dans ces domaines est partiel à l'OCDE et reste concentré sur les bénéficiaires d'allocation chômage. Ces derniers peuvent néanmoins inclure des bénéficiaires de l'aide sociale lorsque celle-ci est assortie d'un critère de disponibilité pour l'emploi comme au Danemark.

Un membre du groupe de travail a salué le document d'étude publié en août par la Dares. Ce document porte sur les modifications de gestion des demandeurs d'emploi qui ont pu affecter l'évolution des DEFM depuis la mi 2005 (effet estimé à -100 000 personnes à la fin de 2006). Il s'est étonné de la date de publication (milieu du mois d'août) et a demandé si les travaux se poursuivaient comme il est annoncé dans le document. En réponse, il est précisé que les travaux se poursuivent pour être présentés à la Formation Emploi, Revenus du 30 novembre prochain.

La prochaine séance aura lieu le 8 octobre. L'ordre du jour devrait porter sur les propositions du rapport IGF-IGAS, qui sera présenté au groupe dès qu'il sera rendu public. L'audition de M. Malinvaud aura lieu après la présentation du rapport IGF-IGAS. Il est nécessaire d'avoir une séance de « brain storming » pour préparer la communication du groupe de travail à la séance du CNIS du 30 novembre. Elle devra être suivie d'une autre réunion qui devrait être conclusive, celle du 12 novembre. Il est donc ajouté une réunion supplémentaire du groupe, qui est fixée au vendredi 26 octobre.